

Opposition au regroupement des classes de l'école de commerce du Grand Lausanne au sein des gymnases de Beaulieu et de Renens

Les assemblées générales des maître.sse.s des gymnases de Beaulieu et de Renens s'opposent au regroupement des classes de l'école de commerce et défendent le **maintien d'une mixité** aussi bien **pédagogique** que **sociale des filières dans les gymnases**.

Nous condamnons l'arbitraire de cette mesure de regroupement et appelons la Cheffe du Département et la CDGV à revoir leur décision et à préserver une répartition équilibrée des classes de l'Ecole de commerce du Grand Lausanne.

Nous rejetons la dimension « purement organisationnelle » de cette mesure prise par le Département en l'absence de toute considération pédagogique.

Nous condamnons les répercussions que ce regroupement aurait sur l'emploi dès la prochaine répartition : pertes d'heures dans de nombreuses files et détérioration du climat de travail au sein des files. En outre, il s'agit d'un déni de l'investissement des enseignant.e.s. qui se sont formé.e.s et engagé.e.s pour cette filière au sein des autres gymnases.

Nous refusons également cette volonté de spécialisation et d'étiquetage des gymnases par « pôle de compétences ». Elle se ferait au détriment de la diversité des filières et de l'origine sociale des élèves. Elle ouvrirait la voie à un possible classement des établissements et irait à l'encontre de la volonté d'intégration d'élèves à besoins particuliers au sein du gymnase.

Les assemblées des maître.sse.s des gymnases de Renens et de Beaulieu appellent à la solidarité des autres gymnases du Grand Lausanne et du Canton en leur demandant de voter une résolution de soutien au présent texte. Ce vote peut par exemple avoir lieu lors d'une assemblée générale à l'issue de la conférence des maîtres de fin de semestre.

Lausanne et Renens, janvier 2019